

## « Mise à jour des photos et adresses mail »

Vous pourrez, dès le 01/04/2020, mettre à jour les photos de vos licenciés sur Footclubs. Exemple : renouveler les photos qui arrivent à échéance de validité et qui sont signalées par un cadre rouge dans la liste de vos licenciés.

Rappel : La numérisation des photos dans Footclubs est obligatoire. A défaut de celle-ci, la demande de licence est refusée.

La photo est valable 5 saisons pour un licencié majeur et 2 saisons pour un licencié mineur.

### I) Procédure de téléchargement

- Menu Licences
- Allez dans la liste de vos licenciés choix « Liste »
- Cliquez sur le nom et prénom de la personne dont la photo est signalée d'un cadre rouge (une nouvelle fenêtre s'ouvre)
- Cliquez sur le bouton « Nouvelle Photo » situé sous la photo.
- Allez chercher la photo correspondant au licencié souhaité en cliquant sur « Parcourir »
- Validez
- Pour l'adresse mail : compléter la partie CONTACT

### II) Critères d'acceptabilité de la photo

Préalablement à la demande de licence et de manière distincte de celle-ci, les clubs ont la possibilité de numériser la photographie de leurs licenciés, et de la télécharger dans Footclubs, afin que celle-ci soit pré-imprimée directement sur la licence par l'instance concernée.

Afin d'éviter une saturation du système en Juin/juillet, il est important d'anticiper et de les transmettre dès le 01/04/2020 pour les licenciés actuels.

***Ces photographies doivent respecter les caractéristiques suivantes, un contrôle étant effectué par l'instance chargée de la délivrance de la licence :***

#### **1- Format**

La photo doit être un portrait d'identité dans le sens vertical, numérisé au format JPEG : scan d'une photo d'identité (200 DPI/PPP) ou prise de vue avec un appareil photo numérique, une webcam ou le cas échéant un téléphone mobile (2 Méga Pixels).

#### **2 – Qualité de la photo**

La photo doit être nette, sans surcharge ou altération.

#### **3 – Couleur, luminosité et contraste**

La photo, en couleurs, doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition (éclairage de face, correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan).





#### **4 – Fond**

Le fond doit être uni, de couleur claire.

#### **5 – Tête, visage et yeux**

La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits. Le visage doit être dégagé, les yeux visibles et ouverts (sans « yeux rouges »).

#### **6 – Regard, position de la tête et expression**

Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif, la tête droite (expression neutre, bouche fermée). Il doit fixer l'objectif.

#### **7 – Lunettes et montures**

La monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits.

#### **8 – Taille du fichier**

Pour transmettre la photo dans Footclubs, la taille du fichier ne doit pas excéder 1,2 Méga Octets.

**En cas de refus de la photographie par l'instance chargée de la délivrance de la licence, le club demandeur reçoit une notification électronique afin qu'il puisse en télécharger une nouvelle.**

**Lorsqu'il existe une licence validée dans la nouvelle saison, il est impossible de modifier la photo dans Footclubs. Seule la ligue peut faire le changement sur demande du club.**

